

# Cahiers de démographie pénitentiaire

20

mars 2007

## Des Français plus au fait mais plus critiques sur la question pénitentiaire

En France, peu de personnes sont directement confrontées à la prison en tant qu'individus (le taux d'entrées en prison en 2005 concerne 136 personnes pour 100 000 habitants), mais tous pensent la connaître. Or, leurs représentations sont souvent construites à partir de préjugés ou, plus précisément, d'expériences indirectes véhiculées par les médias, les groupes de pression ou les partis politiques. En 2003, une enquête sur les connaissances et les opinions a été menée par le GENEPI en association avec la DAP, afin de mieux saisir la construction de l'image des Français au sujet de la prison<sup>1</sup>.

La présente enquête, exploitée ici pour les moyennes et grandes villes, permet comme la précédente (en 1996) d'évaluer le niveau de connaissances sur la prison, les opinions sur ses missions et son mode de fonctionnement. Elle donne aussi des éléments de réponse quant à la genèse des images structurant l'imaginaire sur l'univers carcéral.

Ce cahier présente les principaux résultats de l'enquête « Approche de la connaissance et de l'imaginaire sur la prison »<sup>2</sup>.

Aurélié Ouss (ENS/Genepi/stagiaire DAP)  
Ana Maria Falconi et Annie Kensey (DAP)

Cette enquête repose sur un questionnaire qui porte sur des champs de connaissances divers, allant des conditions matérielles de vie en prison au système judiciaire dans son ensemble, en passant par les droits des détenus et la structure de la population carcérale. Il recueille aussi des renseignements sur les caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées et sur leurs modes d'accès aux informations sur la prison.

### ■ 1. Évaluation du niveau de connaissances : une moyenne à 4,5/10

La connaissance de la réalité carcérale est plutôt médiocre parmi les personnes interrogées. Cette dimension est abordée au travers de 42 questions portant sur la connaissance de la population carcérale,

sur les conditions de vie en détention et sur les droits des détenus. Les résultats ont été analysés à l'aide d'un indicateur synthétique construit spécifiquement pour permettre l'étude des connaissances des Français sur la prison. Vingt questions de connaissance ont été choisies, et un point a été attribué à chaque bonne réponse (le détail des questions rete-

Domaines	Médiane	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart type
Connaissances sur la population	5	4,8	0	10	2,03
Connaissances sur les conditions de vie en prison	4	4,1	0	9	1,49
Connaissances sur les droits des détenus	5	4,1	0	7,5	1,94
Note générale	4,5	4,3	1	7,5	1,06

1. En 1996, une première enquête a donné lieu à une publication avec le soutien de la DAP, *À l'ombre du savoir : connaissances et représentations des Français sur la prison*, GENEPI, ministère de la Justice, direction de l'administration pénitentiaire, Travaux & Documents n° 52, 1996.

2. Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (GENEPI) en collaboration avec le bureau des études, de la prospective et des méthodes de la direction de l'administration pénitentiaire (PMJ1), 2006, *Approches de la connaissance et de l'imaginaire sur la prison, Enquête 2003 sur les connaissances et représentations des Français sur la prison exploitée pour les moyennes et grandes villes*, DAP, Concepts & Méthodes n° 25.

nues pour le calcul des notes se trouve dans le rapport de l'enquête précitée).

La moyenne sur 10 ainsi obtenue pour la note générale est de 4,3, la médiane est à 4,5 et l'écart type<sup>3</sup> de 1,06 ; le minimum est à 1 et le maximum à 7,5.

L'état des savoirs dans ce domaine n'est pas lié au niveau d'études, ce qui signifie que les institutions ne sont pas le principal vecteur de connaissances. En revanche, l'âge engendre des variations dans les notes, ce qui est révélateur de processus particuliers d'acquisition de notions sur la prison. C'est, semble-t-il, de manière progressive que se précisent les connaissances, plus par imprégnation que par un véritable apprentissage, comme cela peut l'être dans d'autres domaines.

## ■ 2. Les habitants des grandes villes s'expriment plus facilement sur les fonctions de la prison que sur son organisation

Les non-réponses présentent un grand intérêt. En général, les enquêtés peuvent avoir tendance à vouloir déclarer « quelque chose plutôt que rien », mais le taux de non-réponse varie grandement selon les questions.

Ainsi, l'analyse des taux de non-réponse indique que la prison est appréhendée plus par les *fonctions* qu'on lui attribue (telles qu'on les imagine ou telles qu'on les souhaiterait) que dans son organisation et son fonctionnement effectifs. En effet, les questions portant sur les **fondements des peines de prison** (la durée effective de l'emprisonnement en fonction de la condamnation, les faits devant être punis de prison, le bien-fondé de l'incarcération des mineurs, le développement de peines alternatives ou la libération conditionnelle) engendrent des taux de réponse forts (moins de 1 % de non-réponse). En revanche, les questions portant sur l'**organisation interne** de la prison (les personnels, la présence d'avocats lors du passage en commission de discipline, les connaissances sur la population carcérale...) engendrent des taux de non-réponse supérieurs à 6 %, et souvent autour de 10 %.

Il apparaît donc que les personnes interrogées se sentent concernées par les questions carcérales, mais manquent d'éléments de connaissance concrets.

## ■ 3. Opinions sur la prison : une demande de réformes

### a. Une opinion majoritairement critique sur les conditions de vie en prison

Un gros tiers (36,3 %) des personnes interrogées considère que les conditions matérielles de détention sont « très mauvaises » et une part légèrement plus grande (38,6 %) répond « mauvaises ». De même, à la question ouverte sur ce qui devrait être changé en prison, un quart des personnes ayant répondu que la prison devrait être réformée ont cité comme premier axe de cette réforme les « **conditions de vie et l'hygiène** ». D'ailleurs, un quart des enquêtés redoute particulièrement les conditions de vie en prison (promiscuité, les autres détenus et les conditions matérielles) s'ils étaient eux-mêmes incarcérés.

*Selon vous, les conditions matérielles de détention en France sont-elles :*

Réponses	Pourcentage
Mauvaises	36,3
Assez mauvaises	38,6
Assez bonnes	18,0
Bonnes	5,5
Non-réponse	1,7
Total	100,0 %

### b. Un avis globalement favorable aux mesures et sanctions alternatives

Une série de questions porte sur les mesures et sanctions pénales susceptibles d'être développées à la place de la prison.

Le lien entre la possibilité de bénéficier d'une alternative à la prison et la nature de l'infraction commise a été posée de manière explicite. L'avis des enquêtés a été demandé sur huit sanctions ou mesures. En moyenne, **les enquêtés sont favorables à plus de sept d'entre elles**, et seule une minorité (5 %) des personnes interrogées sont favorables à un moindre développement de ce type de mesures ou sanctions. Ainsi, les alternatives les plus évoquées sont l'obligation de se soigner et le travail d'intérêt général (TIG). Seuls 4,6 % et 5,4 % ne sont pas d'accord

*Êtes-vous d'accord pour que l'on développe, à la place de la prison, les mesures ou sanctions suivantes ? (réponses en %)*

Mesures et sanctions proposées	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non réponse
Le travail d'intérêt général	2.6	2.8	33.0	61.4	0.2
L'amende	15.2	20.0	36.2	28.0	0.6
L'obligation de se soigner	1.9	2.7	28.3	66.4	0.7
Le retrait du permis de conduire	6.0	7.4	31.1	55.0	0.5
L'arrangement financier avec la victime	26.7	22.7	32.0	17.2	1.3
La confiscation de la voiture	16.3	18.1	33.6	31.6	0.5
L'emprisonnement avec sursis	9.4	14.2	51.8	23.6	1.0
Les centres éducatifs spécialisés pour les mineurs	4.6	4.2	28.8	61.6	0.9

3. L'écart type permet de connaître la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus il y a d'écart dans les notes, et inversement. En l'occurrence, il sert à comparer l'hétérogénéité

dans les niveaux de connaissance. Par exemple, les connaissances sur la population sont plus irrégulières (écart type : 2,03) que celles sur les conditions de vie en prison (1,49).

avec ces possibilités, les moins citées étant « l'arrangement financier » avec la victime et l'amende (respectivement 49,4 % et 35,3 % ne sont pas d'accord).

De nombreuses questions portaient sur la libération conditionnelle. Selon les enquêtés, elle permet de pacifier le climat en détention : 85,5 % admettent qu'elle favorise une attitude positive en prison et 81,5 % qu'elle est « une bonne chose » si le détenu fait preuve d'une

bonne conduite. Si la majorité (81,5 %) des personnes interrogées pensent que la LC est un moyen efficace permettant à l'individu de se réinsérer, comparativement seule une moitié (54 %) considère qu'elle représente un moyen de lutte contre la récidive. Ce décalage est surprenant et serait une indication de la conscience équivoque de la notion d'insertion sociale non nécessairement liée au respect des lois.

*Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant la libération conditionnelle (LC) ? (réponses en %)*

Mesures et sanctions proposées	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non réponse
La LC est une bonne chose car elle incite le détenu à avoir une attitude positive en prison	5.4	9.0	58.4	27.1	0.1
La LC est un moyen efficace pour que le détenu se réinsère	4.5	13.2	56.3	25.2	0.8
La LC est un moyen efficace pour lutter contre la récidive	14.4	30.2	43.9	10.1	1.4
La LC est une bonne chose, si le détenu a eu une bonne conduite	3.7	6.9	40.5	48.1	0.8
Les condamnés en LC ne respectent pas les conditions qui leur ont été fixées	10.8	49.3	30.7	5.2	4.0
La LC est une preuve de la faiblesse de la justice	58.9	25.9	8.9	5.5	0.8

**c. Les fonctions de la prison : la sanction plutôt que la réinsertion**

Les raisons invoquées pour justifier la peine de prison sont multiples. Punir la personne, la faire réfléchir ou prendre conscience de la souffrance qu'elle a causée sont les raisons les plus invoquées (38,8% des réponses).

L'idée de neutraliser le condamné en l'empêchant de commettre de nouveaux actes criminels réprouvés par la loi et « protéger la société » est aussi l'un des motifs avancés pour justifier le recours à une peine privative de liberté (31 %).

Or, la loi du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire assigne deux missions à l'administration pénitentiaire : la surveillance des personnes placées sous main de justice et la préparation à leur réinsertion. Seules 4,9 % des personnes interrogées pensent que

« réinsérer » est la fonction de la prison. Si l'on ajoute « remettre dans le droit chemin, rééduquer », au total, seulement 15,4 % des personnes interrogées expriment l'idée de la prison comme préparant un retour à la société.

**d. Réformer la prison, mais sans la supprimer**

À la question « la prison devrait être supprimée », 68,9 % ne sont pas du tout d'accord et seuls 2,5 % des individus déclarent être « tout à fait d'accord ». Cette minorité est sans doute à mettre en relation avec celle qui a répondu que la fonction de la prison est négative (1,9 %).

En revanche, 87,9 % des personnes interrogées pensent que la prison devrait être réformée. Un quart d'entre elles pensent que la réforme doit porter en premier lieu sur les conditions de vie et d'hygiène ; 12 % voudraient voir réglée la surpopulation avec comme proposition, un détenu par cellule, auxquelles s'ajoutent 5 % des personnes qui souhaitent que les catégories de détenus soient séparées (prévenus et condamnés, mineurs et majeurs, etc.). Pour 9 %, la réforme de la prison doit aller vers plus d'humanité et de respect de la dignité de la personne. La prison axée sur la réinsertion motive 14 % des personnes qui souhaitent la réforme et 8 % pensent qu'elle doit se consacrer à l'éducation et à la formation.

3

*À votre avis, et en quelques mots, quelle est la fonction de la prison ? (question ouverte, réponses regroupées en neuf catégories)*

Réponses	Pourcentage
Punir	28,4
Faire réfléchir/prendre conscience	10,4
Protéger la société	15,6
Neutraliser/garder	7,0
Mettre à l'écart/isoler	8,9
Remettre dans le droit chemin/rééduquer	10,5
Négative	1,9
Réinsérer	4,9
Autres	6,5
NR	5,9
Total	100,0 %

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

Mesures et sanctions proposées	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non réponse
La prison devrait être supprimée	68.9	24.0	4.3	2.5	0.4
La prison devrait être réformée	5.3	5.6	39.1	48.8	1.2

Si « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » à l'affirmation « la prison devrait être réformée » : *quels changements devraient être envisagés ?*

Réponses	Pourcentage
Conditions de vie/hygiène	23,9
Réinsertion	14,0
Surpopulation/un par cellule	12,2
Formation/éducation	7,6
Dignité/humanité	8,6
Soins	3,4
Séparation	4,9
Plus de surveillants	1,5
Autres	13,2
NR	10,2
Total	100,0%

**e. La prison ne laisse pas les enquêtés indifférents**

Plus des deux tiers (67, 1 %) des personnes disent s'être déjà interrogées sur la prison. Cela va à l'encontre de l'idée souvent véhiculée que la prison n'intéresse pas ; elle semble, au contraire, faire partie de leur univers des possibles : 56,9 % des enquêtés pensent pouvoir un jour être incarcérés, et 12,9 % n'en excluent pas la possibilité. Comme la première enquête *À l'ombre du savoir* l'avait déjà montré, la prison fait partie de l'imaginaire dès l'enfance, notamment grâce à certains jeux (« Monopoly », « Jeu de l'oie », « Les gendarmes et les voleurs »...). Mais pour 39,4 % des personnes, l'interrogation sur la prison a été suscitée par des émissions télévisées, ce qui semble indiquer que ce qui est véhiculé par les médias prend le relais du vocabulaire imagé et symbolique de l'enfant.

**■ 4. Genèse d'une image de la prison**

Cette enquête met en évidence l'importance des médias dans l'idée que les enquêtés se font de la prison. On constate que la principale source d'information sur la prison

est la télévision (69,6 % citent les débats à la télévision comme une des principales sources d'information, contre 58,3 % pour les journaux et 19,1 % pour les livres), mais le contenu de ces informations n'est pas plus détaillé.

Ce point mériterait d'être approfondi, car c'est peut-être dans l'amalgame de sources pourtant très différentes que la dimension « fantasmagorique » du rapport à la prison est la plus prégnante.

On peut imaginer que les gens savent que les prisons ne sont pas homogènes (par exemple, les prisons américaines ne sont pas les prisons françaises), mais l'image qu'ils s'en font donne parfois l'impression d'être une synthèse des quelques éléments disparates diffusés par les médias : parmi les événements qui les ont marqués dans l'actualité, plusieurs personnes citent « les couloirs de la mort », alors que le reste de l'entretien portait sur les prisons françaises.

En contrepoint 43,7 % des personnes interrogées considèrent que les médias ne parlent « pas assez » de la prison et parmi eux près des trois quarts considèrent qu'ils en parlent « mal » ou « plutôt mal ». De même, il y a un écart entre la préoccupation pour les conditions matérielles de détention et le fait que 31,9 % des personnes interrogées citent « les évasions » comme information sur la prison les ayant marquées. Les informations spectaculaires marquent le plus, alors que ce sont les conditions matérielles quotidiennes qui préoccupent le plus les Français.

Seules 5,4 % des personnes s'étant interrogées sur la prison l'ont fait du fait d'une expérience directe d'incarcération ; dans la très grande majorité des cas, la prison n'est connue que par le biais des médias, non pas parce que la personne ou une de ses connaissances a été en détention. Dès lors, il est rare qu'une description adéquate de la prison soit faite, puisqu'elle repose sur des propos rapportés, et non pas sur une expérience directe. À partir de ce premier constat, il serait intéressant de saisir la façon dont le regard sur la prison se fait critique.

À votre avis, les médias parlent-ils de la prison :

Qualité de l'information reçue par les médias en fonction de la quantité perçue :	À votre avis, les médias parlent-ils de la prison :					
	Bien	Plutôt bien	Plutôt mal	Mal	NR	Total
Beaucoup trop	5.0	18.2	34.6	38.4	3.8	100
Trop	3.2	11.0	49.1	32.9	3.8	100
Assez	14.6	32.5	31.3	8.7	12.9	100
Pas assez	11.2	14.2	39.9	28.7	6.0	100
NR	4.3	22.3	42.9	13.7	16.8	100

Note de lecture : parmi les personnes considérant que les médias parlent [trop] de la prison, [32,5 %] considèrent que les médias en parlent [plutôt mal].

*Quelles sont vos sources d'information privilégiées sur la justice et la prison ?  
(plusieurs réponses possibles)*

Réponses	Pourcentage
Journaux	58,3
Débats à la télévision	69,6
Livres	19,1
NR	10,1

### ■ 5. Comparaison des résultats entre 1996 et 2003 : davantage de connaissances et un regard plus critique

Ce qui ressort principalement de cette comparaison est l'amélioration du niveau de connaissances global sur la prison pour l'enquête 2003, ainsi qu'un regard plus critique au niveau des conditions de vie et du besoin de réformes.

En effet, qu'il s'agisse des conditions matérielles (repas en cellule ou en réfectoire, contrôle du courrier, possibilité de relations sexuelles, surveillants armés en prison), des droits des détenus (droit de vote) ou de la connaissance du garde des Sceaux en poste, les bonnes réponses ont augmenté de 10 à 15 points. Par rapport à 1996, une plus grande proportion de personnes peuvent situer la prison la plus proche de chez eux en 2003 (90,6 % contre 84,4 %)<sup>4</sup>. En revanche, le nombre de femmes en prison est davantage surestimé en 2003 qu'en 1996.

Les personnes interrogées sont également plus critiques à l'égard de la prison : en 2003, 74,9 % estiment que les conditions de vie sont mauvaises ou très mauvaises en prison, contre 47,1 % en 1996. De plus, 87,3 % pensent que la prison devrait être réformée, contre 66,6 % en 1996. Il est assez intéressant de constater que la seule question de connaissances pour laquelle le score ait baissé est celle de la liberté de culte : 8,1 % ne pensent pas que ce soit un droit, contre 1,8 % en 1996.

Entre 1996 et 2003, l'image de la prison s'est dégradée. Il est possible d'expliquer cela entre autres par la médiatisation de publications sur la prison et par les débats sur les conditions de vie en prison de ces dernières années.

En 1996, le rapport *À l'ombre du savoir* affirmait que l'idée selon laquelle « on ne pourrait rien faire parce que les Français pensent tous que la prison est un hôtel quatre étoiles » tenait plus du lieu commun que de la réalité. Au contraire en 2003, les Français, du moins ceux des grandes villes, ont un regard critique sur la prison, et pensent qu'elle doit être réformée. Bien que leurs connaissances ne soient pas complètes, et que la prison demeure encore un univers largement méconnu, l'image qu'ils s'en font est plutôt négative.

Cette enquête apporte un nouvel éclairage sur la façon dont les individus se font une idée sur la prison. Leurs connaissances sont parcellaires. Bien que l'institution soit beaucoup plus ouverte depuis les années 1990, avec une intervention sans cesse accrue de partenaires extérieurs, elle reste encore un domaine partiellement méconnu.

Elle ne paraît s'ouvrir que par le biais des médias, lors d'affaires sensationnelles.

Cependant, il semble aussi que dans les dernières années, le discours porte tantôt sur les conditions de vie en prison, tantôt sur le rôle que la prison doit jouer à propos du « sentiment d'insécurité » de la population. Une enquête future permettrait d'approfondir ces points : entre fonction globale et fonctionnement concret, quelle est la dimension de la prison à laquelle les Français sont le plus sensibles ? Quel rôle pensent-ils que la prison doit jouer dans l'ensemble de l'arsenal juridique ?

Les deux premières enquêtes sur les connaissances et les opinions des Français sur la prison ont clairement mis en évidence le fait que le rapport à la prison repose largement sur des opinions préconçues. Il paraît donc important que l'institution pénitentiaire fasse connaître ses actions et le travail de ses personnels.

4. Ce chiffre est toutefois à manier avec prudence : au niveau de la variable « taille de la commune », nous avons redressé pour cette question en considérant comme homogène la population des villes de moins de

50 000 habitants. Il est probable que les habitants de petites villes savent moins bien situer la prison la plus proche, puisqu'elle ne se situe pas dans leur entourage immédiat.

## Sources et méthodes

En 2002, sur l'initiative du collectif de chercheurs « Mesures pénales/privation de liberté » (MP-PL), animé par P. Tournier (CNRS, université Paris I) et A. Chauvenet (CNRS, EHESS), l'enquête de 1996 sur les connaissances et représentations des Français sur la prison a été répliquée. Comme en 1996, le GENEPI fut aussi porteur de ce nouveau projet.

Une version réactualisée du questionnaire a été réalisée par un groupe de travail<sup>5</sup> dans lequel l'administration pénitentiaire était partie prenante. La passation du questionnaire en mai 2003 a été réalisée, comme en 1996, par des étudiants bénévoles du GENEPI sur l'ensemble de la France métropolitaine. 1326 questionnaires ont pu être exploités. La codification du questionnaire et la saisie informatique ont été assurées par le GENEPI et la DAP (bureau PMJ1 : Sandrine Bluet

(géographe), Ana-Maria Falconi et Annie Kensey (socio-démographes), Aurélie Ouss (ENS, stagiaire de recherche) et Brigitte André).

Les questionnaires ont été administrés par les étudiants volontaires du GENEPI, qui habitent majoritairement dans des grandes villes, ce qui a donné lieu à une sous-représentation des habitants de petites villes. Ces derniers ont été exclus de l'étude (les habitants d'espaces urbains de moins de 20 000 habitants et de communes rurales ne représentent que 4,1 % de l'échantillon contre 23 % de la population générale). Cela ne représentait que 59 questionnaires, et le nombre finalement exploité a été de 1 277.

L'échantillon a été redressé sur les variables sexe, âge, et taille de la commune d'habitation par calage sur marges.

5. Plus précisément, ce groupe de travail était constitué de : P. Tournier (démographe), A. Chauvenet (sociologue), C. Demonchy (architecte), P. Remillieux (juriste), A. Kensey (socio-démographe), M. Roussin

(chargée de communication du GENEPI 2001-2002), E. Gotszorg (chargée de communication du GENEPI 2002-2003) et A. Trappier (chargée de communication du GENEPI 2003-2004).

### Les numéros précédents

2006	n° 19	Les détenus de 1996 à 2006
2006	n° 18	Durée effective des peines perpétuelles
2005	n° 17	Sortants de prison : variabilité des risques de retour
2005	n° 16	Le placement sous surveillance électronique : une mesure désormais prise en compte
2004	n° 15	La récidive des sortants de prison
2004	n° 14	Longues peines : 15 ans après
2003	n° 13	L'aménagement des peines dans sa diversité
2002	n° 12	Suicides en détention et infractions pénales
2001	n° 11	Les mineurs : famille, école et antécédents judiciaires
2001	n° 10	Vieillir en prison
2000	n° 9	La prison : un risque plus fort pour les classes populaires
2000	n° 8	Sanctions et mesures en milieu ouvert
1999	n° 7	Les détenus outre-mer
1999	n° 6	Détenus étrangers
1998	n° 5	Les ressources des sortants de prison
1997	n° 4	Densité de population carcérale
1997	n° 3	Analyse conjoncturelle de la population détenue
1996	n° 2	Semi-libertés et placements à l'extérieur
1996	n° 1	Détenus mineurs